

Région bruxelloise :

MOBILITE – PME - ECOLES

Intervention de la députée MR Jacqueline Rousseaux sur la déclaration de politique générale 2011-2012 par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale – 19/10/2011

Monsieur le Ministre-Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Vous nous avez rappelé les points positifs pour notre Région qui se profilent à l'horizon de la VI^e réforme de l'Etat.

Nous sommes d'accord avec vous. Il s'agit d'avancées qui sont légitimes et rationnelles.

Cependant les nouvelles compétences et le transfert de fonds qui doit les accompagner, les nouveaux pouvoirs dont va hériter bientôt la Région bruxelloise engendrent de nouvelles responsabilités et la Région n'en sortira renforcée que si elles sont exercées avec rigueur, sérieux, réalisme et ambition. Elles devront s'exercer avec la volonté de donner à Bruxelles les outils dont elle a besoin pour que les ressources humaines sur notre territoire, les talents, la force de travail de chacun puissent s'exprimer pleinement.

Vous avez cité, avec raison, de grands enjeux dont la mobilité, l'explosion démographique, les flux migratoires, la sécurité, le logement, l'accueil scolaire.

Au niveau de la mobilité, il faudra veiller à assurer plus de cohérence dans la gestion des chantiers de voirie. Plus de rapidité aussi. Lorsque l'on voit des avenues importantes fermées à la circulation pendant 3, 4, 6 mois parce qu'il y a trop peu de personnes à la fois sur le chantier, ce qui permet d'en ouvrir plusieurs en même temps, et que l'on mesure l'énorme perte économique que cela engendre à cause des perturbations, embouteillages, déviations que cela entraîne, et que l'on compare cette façon de faire à d'autres pays bien plus performants, on se dit qu'il est grand temps de prendre des mesures à ce sujet et d'imposer pour les travaux publics des délais plus stricts et une rationalisation des chantiers.

Car les problèmes de mobilité sont dus bien sûr à :

- l'afflux croissant de véhicules

- mais aussi à la simultanéité de nombreux chantiers, ouverts trop longtemps

- à la succession parfois de travaux sur les mêmes voiries

- au rétrécissement volontaire de voiries ralentissant le flux général et en augmentant la pollution

- au manque évident de parkings et à la suppression constante de places de parcage.

-

Eviter ces obstacles ne coûte rien et peut rapporter gros !

Les efforts de la STIB pour accroître l'offre de transports publics ne devraient pas entraîner des travaux visant à limiter le flux de voitures.

Il faut augmenter l'offre en matière de transport, non favoriser un système au détriment de l'autre !

De même il faut être réaliste dans la construction des pistes cyclables qui de toutes façons ne sont pas accessibles à une grande part de la population et sont désertées la nuit, par temps froid et temps de pluie.

Là aussi, elles ne devraient en aucun cas susciter une réduction de bandes de circulation pour

les voitures et certainement pas sur les grands axes.

D'ailleurs ce ne sont pas les grèves des TECS, la suppression des trains et l'insécurité dans les trams, bus et stations de métro qui vont inciter le public à abandonner la voiture pour les transports en commun.

La question de la mobilité doit être résolue en faisant preuve de réalisme.

Espérons aussi qu'un dialogue avec les autorités d'autres entités permettra aussi d'enfin prendre les mesures qui s'imposent pour éviter à l'avenir le « disque » du matin égrenant depuis des années le chapelet des mêmes embouteillages, aux mêmes carrefours, aux mêmes heures, à l'entrée de Bruxelles.

Par ailleurs, je n'ai rien entendu ou lu de concret dans votre déclaration gouvernementale pour les aides au secteur du commerce, des PME, des entreprises, des indépendants, si important dans notre métropole.

Or cet aspect de la politique de votre gouvernement devrait être au cœur de vos préoccupations.

En septembre 2011, le baromètre des faillites à explosé 1.165 en 1 mois en Belgique. Le bureau Graydon a parlé d' « hiver indien », de rapport catastrophique.

Dans les secteurs :

- de commerce de détail

- du transport routier

- de l'horeca

- et du bâtiment

la hausse des faillites est de 5% en moyenne dans le pays. Mais en Flandre le nombre de faillites a baissé de 2,85% par rapport aux 3 premiers trimestre de 2010, en Wallonie il a augmenté de 8,83% et en région bruxelloise il a augmenté de 6,85%.

Cette différence entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles montre que si, bien sûr, la crise frappe de manière internationale et affecte notre pays, elle ne frappe pas partout et n'explique donc pas ce résultat bruxellois catastrophique.

Or il s'agit des forces vives de notre région. Graydon souligne que ce sont les PME qui souffrent le plus en ce moment et indique que l'avenir est tout sauf rose dès lors que les PME semblent déjà avoir puisé dans leurs réserves.

Aussi mon groupe et moi-même sommes préoccupés de ne trouver dans votre déclaration gouvernementale qu'une pétition de principe à ce sujet disant que le « Pacte de croissance urbaine durable » - merveilleux titre !! – constitue le vrai « New Deal » de la formation et de l'emploi et que 5 domaines d'intervention majeurs sont identifiés dont :

- le développement international, dont le tourisme

- le commerce et l'horeca

- le secteur non marchand, la fonction publique et les services de proximité

- et les secteurs innovants.

Bien sûr, vous annoncez des mesures pour booster la formation mais à part la mise en place d'incitants pour pallier la pénurie dans les métiers du patrimoine, je ne vois rien de concret pour le soutien aux PME.

Ce n'est pas le relancement d'une politique d'ACS (agents contractuels subventionnés) qui va favoriser des emplois durables et productifs en région bruxelloise.

Par contre, je salue votre décision de prévoir le rétablissement de l'accès au crédit des PME et indépendants via l'octroi par le « Fonds bruxellois de garantie » d'une garantie apte à rassurer les banques. On sait que c'est bien utile en période de crise financière. Mais faut-il comprendre que cet organisme, qui existe depuis longtemps maintenant, aura de plus grandes facilités d'intervention qu'auparavant ? Ce n'est pas clair. J'apprécierai vos éclaircissements à ce sujet.

Il est heureux aussi que votre gouvernement veuille intensifier la prise en charge des entrepreneurs en difficultés et projette un « coup de pouce pour la relance » par le Centre des Entreprises en Difficultés (CED).

Pour le reste rien de concret disais-je, avec regret, pour les PME.

Ce n'est pas la création de bidules supplémentaires comme l' « Agence régionale du commerce » ou « Bruxelles Invest et Exports » ou « Export Bru » qui vont être un réel secours nouveau aux PME, dès lors que toutes les fonctions que cela regroupe existent déjà sous d'autres noms, formes et structures.

Enfin dire que les incitants financiers sont simplifiés et harmonisés avec les aides à l'expansion économique, c'est bien, mais nous attendons de voir comment cela se traduira sur le terrain, en réalité.

Avec les forces vives de la Région, les PME, indépendants, travailleurs dans les secteurs de l'Horeca, du commerce, de la construction, nous sommes inquiets car nous ne percevons pas dans votre déclaration la politique dynamisante et de soutien que ce secteur est en droit d'attendre en cette période particulièrement perturbée et qui s'annonce fort grise.

Pour le reste, il faudra que votre gouvernement trouve le souffle, la vigueur et l'ambition de gérer de façon optimale les nouvelles compétences qui vont échoir à la Région et les formes de financement qui l'accompagneront.

Au niveau de l'accueil scolaire, oui il faudra construire des écoles et des crèches, mais il faudra aussi, en concertation avec les communautés construire un « esprit » dans les écoles, un retour à une formation structurante avec des professeurs encouragés et soutenus dans un encouragement à l'effort, à la discipline et à l'ouverture aux langues.

Quand on voit notre place dans les enquêtes PISA, quand on ne cesse de dire que les entreprises ne trouvent pas de jeunes suffisamment formés pour répondre aux offres d'emploi, on doit en tirer les leçons et redresser le cap.

Dans cette optique et dans celle de notre rôle de capitale européenne, comme en vue d'adapter notre enseignement aux exigences de connaissance des langues, il faudra songer, Monsieur le

Ministre-Président, Mesdames et Messieurs les Ministres à créer des écoles inspirées du modèle des écoles européennes dont les élèves sortent tri ou quadrilingues, cela donnerait un plus à tous nos jeunes, à toutes nos entreprises par ricochet et cette démarche nous affirmerait comme capitale de l'Europe.

Je l'ai déjà dit et j'y reviendrai dans d'autres Assemblées.

Mais c'est important. L'image de Bruxelles, c'est cela aussi !